

CNU Section 04 Science politique

Liste « Défendons la science politique »

Soutenue par le SNESup

Profession de foi

La Science politique est une discipline plurielle tant du point de vue de ses champs de recherche que des sites où elle est enseignée ; les candidats de cette liste en témoignent.

En dépit de la richesse de la discipline, attestée par l'importance et la diversité de la production des jeunes docteurs, quelles que soient les écoles de pensée dont ils se réclament, et des besoins d'encadrement qu'exige la formation d'étudiants fort nombreux, l'accès au corps enseignant est restreint par la politique malthusienne des instances ministérielles.

Dans ces conditions, la tâche des élus au CNU peut paraître particulièrement délicate. Défendre la science politique implique pourtant de procéder à la qualification aux fonctions de maître de conférence en ne prenant en considération que les seules qualités des candidats, indépendamment de toute référence au nombre de postes ouverts annuellement.

Le même esprit doit présider aux procédures d'avancement des maîtres de conférences et des professeurs : la faiblesse du nombre d'avancements au choix –consentis par le ministère- ne peut pas signifier que l'ancienneté dans un corps suffise pour être promu.

Nous entendons en conséquence défendre la science politique en respectant, pour procéder aux qualifications et aux avancements, les critères suivants :

- la qualité scientifique intrinsèque des travaux qui nous sont soumis, quelle que soit la sous-discipline et l'école auxquelles ils se rattachent
- l'engagement actif dans la recherche nationale et internationale et l'implication dans les laboratoires dont dépendent les candidats
- les différents types d'enseignement auxquels ont déjà pu prendre part les candidats aux fonctions de maître de conférence et ceux auxquels se consacrent les candidats à l'avancement
- pour ces derniers, l'engagement dans les activités d'administration de la recherche et/ou de l'enseignement de la science politique.

Enfin, considérant le CNU comme une instance collective devant défendre la place de notre discipline dans les cursus universitaires contre toutes les réformes tendant à réduire son périmètre, nous nous engageons à y participer activement .